Mosaïque

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **23 (1996)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Point de vue

«Autrefois, qui était obligé de licencier du personnel appréhendait de l'annoncer publiquement. Aujourd'hui, les directions d'entreprise sont presque fières de fournir ce genre de renseignements aux médias, afin de prouver leur dynamisme et leur rigueur.»

Peter Ulrich, professeur d'éthique économique à Zurich, sur le thème de la compression du personnel

En bref

● Les coûts pour la santé imputables à la pollution atmosphérique causée par le trafic sont estimés à quelque 1,6 milliard de francs par an. La pollution de l'air due au trafic entraîne environ 2100 décès prématurés, ce qui explique la plus grande partie de ces coûts non couverts par le trafic. C'est ce qui ressort d'une étude faite à la demande de l'administration fédérale.

● L'Association Suisse du Sport et le Comité Olympique Suisse vont fusionner avec effet au 1er janvier 1997 pour devenir l'Association Olympique Suisse (AOS). La nouvelle organisation faîtière du sport suisse comprend quelque 120 associations.

● De 1984 à 1994, la proportion de jeunes qui passent l'examen de maturité a passé de 12 à 17 pour cent en moyenne nationale. Les cantons de Genève (32%), du Tessin (25,4%) et de Neuchâtel (23,7%) occupent les premiers rangs, alors qu'en queue de classement figurent les cantons de Lucerne, Schwyz, Uri (9,5% dans chacun d'eux) et Thurgovie (9%).

● Les banques suisses gèrent environ 2 340 milliards de francs (en chiffres 2 340 000 000 000). Selon une étude du Centre bâlois de recherche sur le marché de l'emploi et l'économie industrielle, la gestion de fortune assure ainsi 50 000 emplois et apporte aux banques environ deux tiers de leurs bénéfices.

● Interdiscount, qui était encore tout récemment l'un des grands de l'électronique de divertissement en Europe, est en voie de liquidation. Cette décision a été prise en raison de grosses pertes. La partie suisse du groupe a été vendue à la Coop; les succursales étrangères seront cédées dans leur pays de domicile. ■

Personnalités

Le nouveau directeur de l'Office fédéral des assurances sociales s'appelle **Otto Piller**. Socialiste et ancien conseiller aux Etats fribourgeois, il entrera en fonction le 1er janvier 1997. Son office sera au centre de choix cruciaux pour l'avenir de la sécurité sociale en Suisse (AVS/AI, assurance-maladie, etc.).

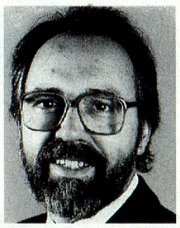

Dick Marty succède à Paul Reutlinger à la présidence de Suisse Tourisme. Juriste, âgé de 51 ans, il a siégé au gouvernement tessinois de 1989 à 1995 et représente depuis lors son canton au Conseil des Etats. Depuis 1992, il préside l'Association du tourisme du canton du Tessin. Il est membre du parti radical-démocratique. ■

Vers une bière standardisée?

Les mariages entre géants sont actuellement très prisés dans l'économie suisse. Après la fusion de Ciba et Sandoz, qui deviennent Novartis, la tentative avortée (pour l'heure) de fusion entre l'Union de Banques Suisses et le Crédit Suisse Holding et la création d'«Acier Suisse SA» (fusion des aciéries von Roll et von Moos), deux fabricants suisses de boissons ont décidé de s'unir: Feldschlösschen et Hürlimann. La nouvelle holding Feldschlösschen-Hürlimann réalise un chiffre d'affaires d'un peu plus de 1,2 milliard de francs, emploie quelque 3600 personnes, produit environ 4,5 millions d'hectolitres de bière et de boissons sans alcool par an et contrôle plus de 50 pour cent du marché suisse. On n'a pas précisé combien d'employés feront les frais de cette fusion.

La concentration sur le marché suisse de la bière et la domination de Feldschlösschen progressent irrésistiblement. Le nouveau groupement de brasseries comprend désormais les marques Cardinal, Gurten, Löwenbräu, Valaisanne et Warteck. Sur ce, à votre santé! ■

De nombreuses marques – mais toujours moins de propriétaires. Sur le marché suisse de la bière, un processus de concentration est en cours, qui s'est traduit cette année par la fusion de Feldschlösschen et de Hürlimann.

Equipe suisse de football: éliminée au premier tour

On s'y attendait un peu: lors du Championnat d'Europe, l'équipe nationale suisse de football a été éliminée au premier tour. Il est vrai qu'après un résultat nul très remarqué (1:1) en match d'ouverture contre l'Angleterre, pays hôte, et après une prestation par moments impressionnante contre la Hollande (défaite 0:2), on pouvait caresser l'espoir d'une qualification pour les quarts de finale, mais la défaite contre l'Ecosse sur le score de 0:1 a relégué la Suisse à la dernière place de son groupe.

Plus encore que les résultats proprement dits, ce sont les choix tactiques et la sélection de joueurs du nouvel entraîneur national Artur Jorge qui ont suscité la polémique avant le Championnat d'Europe. Le nouveau sélectionneur a écarté deux joueurs attitrés auparavant, Alain Sutter et Adrian Knup, et a abandonné le système éprouvé du 4-4-2 auquel son prédécesseur, Roy Hodgson, tenait fermement. Cela a valu à Artur Jorge une véritable campagne de dénigrement orchestrée par la presse de boulevard alémanique.

A l'heure du Championnat d'Europe, ces voix se sont toutefois rapidement tues. A l'exception du match contre l'Ecosse, les joueurs ont appliqué avec succès les consignes de l'entraîneur. Les prestations de jeunes joueurs tels que Vogel (19 ans), Henchoz (22 ans) ou Vega (25 ans) se sont en particulier avérées prometteuses dans l'optique de la phase de qualification pour les Championnats du monde de 1998, qui va bientôt débuter. A la fin du mois d'août déjà, la Suisse jouera son premier match de qualification en Azerbaïdjan. ■

Longtemps les Suisses – ici le gardien de but Marco Pascolo – ont tenu tête à l'équipe de Hollande, mais ils ont fini par perdre par 2 buts à 0 et ont été éliminés au premier tour.

NOUVEAU SUR INTERNET

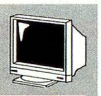

Les Programmes interculturels AFS existent dans le monde entier pour l'échange de jeunes. En collaboration avec le Secrétariat des Suisses de l'étranger, un programme pour les Suissesses et Suisses de l'étranger âgés de 15 à 25 ans a été mis sur pied. Son adresse sur Internet:
http://www.afssui.ch/afs

Trois délégués du CICR assassinés

Trois délégués suisses du CICR ont été assassinés au Burundi, en Afrique centrale. Ils se trouvaient dans le Nord-Ouest du pays pour y assurer la distribution d'eau et de médicaments à des hôpitaux. Les milices de l'ethnie hutue et l'armée contrôlée par les Tutsis se sont mutuellement rejeté la responsabilité de ce triple assassinat. En réaction à cet attentat, le CICR a retiré du Burundi tous les délégués qui s'y trouvaient encore. ■

La langue allemande va être réformée

Le 1er août 1998, les orateurs de langue allemande vont souvent bafouiller dans les discours qu'ils feront à l'occasion de la fête nationale. C'est en effet précisément ce jour-là que seront officiellement introduites de nouvelles règles linguistiques dans tous les pays germanophones. Il s'agit pour l'essentiel d'éliminer les incohérences (ex.: «platzieren» au lieu de «plazieren» jusqu'ici), de germaniser en douceur des mots étrangers et de simplifier les règles applicables à la virgule. Cependant, jusqu'en l'an 2005, les élèves, journalistes, écrivains, fonctionnaires et autres gratte-papier enragés auront encore le temps de s'habituer aux nouvelles règles orthographiques. Après cette date, le crayon rouge corrigera impitoyablement les traditionnalistes et les ignorants.

La signature de la «Déclaration interétatique concernant la réforme de la langue allemande» a été précédée de très longues négociations. Maintes concessions ont été faites, aussi à la Suisse, pays plurilingue. Par exemple pour les mots étrangers venant du français ou de l'italien, l'orthographe de la langue d'origine reste la variante prioritaire: «Exposé» au lieu de «Exposee», «Marroni» au lieu de «Maroni», etc.

La tâche des orateurs du 1er août 1998 sera tout de même facilitée dans la mesure où le «Duden» de l'orthographe de langue allemande paraîtra cet été déjà. Leurs collègues romands les envieront, car, dans les pays francophones, il n'existe pas de «bible» de la langue acceptée par tous; et les différents dictionnaires se contredisent sur certains points. Faut-il écrire chariot (Robert) ou charriot (Larousse et Hachette), le mot décréditer s'applique-t-il uniquement aux personnes (La Nuance) ou aussi aux choses (Larousse) etc.? Le second exemple est digne d'être mentionné dans la mesure où les deux dictionnaires proviennent de la même maison d'édition. ■

Textes: René Lenzin
Photos: Keystone